

**AGOPLAC PISTO V6 NEUTRE**  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 19-août-2016  
Version 1

## Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur du produit

Nom du produit AGOPLAC PISTO V6 NEUTRE  
Substance pure/mélange Mélange

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Adhésifs.  
Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Nom de la société

Bostik SA  
Immeuble "Le Jade"  
253 Avenue du President Wilson  
93211 La Plaine Saint Denis  
France  
Tel: +33 (0)1 55 99 90 00  
Fax: +33 (0)1 55 99 90 01

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

France	ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59
--------	------------------------------------

## Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H336)
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Catégorie 2 - (H411)
Liquides inflammables	Catégorie 2 - (H225)

Toxicité aiguë inconnue 94% du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue  
Toxicité pour le milieu aquatique inconnue 0% du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Contient : Hydrocarbures, C6-C7, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane, Acétone

# Fiche de données de sécurité

AGOPLAC PISTO V6 NEUTRE  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 19-août-2016  
Version 1



**Mention d'avertissement**  
DANGER

## Mentions de danger

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges  
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme  
EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau  
EUH208 - Contient de la rosin. Peut produire une réaction allergique

## Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer  
P260 - Ne pas respirer les aérosols  
P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques  
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement  
P305 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :  
P351 - Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes  
P313 - Consulter un médecin  
P301 - EN CAS D'INGESTION :  
P313 - Consulter un médecin  
P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé  
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

## Dispositions spéciales concernant l'étiquetage de certains mélanges

Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disposition du grand public

## 2.3. Autres dangers

### Dangers généraux

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

### Évaluation PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB

## Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances

Ce produit est un mélange. Les informations sur les dangers pour la santé sont basées sur ses composants

### 3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
Hydrocarbures, C6-C7, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane	926-605-8	--	40 - <80	STOT SE 3 (H336) Asp. Tox. 1 (H304) Aquatic Chronic 2 (H411) (EUH066)	01-2119486291-36-xxxx
Acétone	200-662-2	67-64-1	>25 - <40	Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 2 (H225) (EUH066)	01-2119471330-49-XXXX
Colophane	232-475-7	8050-09-7	0.1 - <1	Skin Sens. 1 (H317)	01-2119480418-32-XXXX

# Fiche de données de sécurité

AGOPLAC PISTO V6 NEUTRE

Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 19-août-2016

Version 1

Xylènes	215-535-7	1330-20-7	0.1 - <1	STOT SE 3 (H335) STOT RE 2 (H373) Asp. Tox. 1 (H304) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 4 (H332) Flam Liq. 3 (H226)	01-2119488216-32-XXXX
---------	-----------	-----------	----------	---	-----------------------

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE.

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1$  % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

## Section 4 : PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
<b>Inhalation</b>	Transporter la victime à l'air frais.
<b>Contact cutané</b>	Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.
<b>Contact oculaire</b>	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Ingestion</b>	En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
<b>Protection individuelle du personnel de premiers secours</b>	Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Isoler la zone de danger et en interdire l'accès à tout personnel superflu et non protégé.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Aucun(e) connu(e).

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Note au médecin** Traiter les symptômes.

## Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Utiliser du CO<sub>2</sub>, un agent chimique sec ou une mousse.

#### Moyens d'extinction déconseillés

Utiliser de l'eau pulvérisée ou en brouillard ; ne pas utiliser de jets d'eau directs

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures de combustion incomplète (fumée).

### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, le cas échéant.

# Fiche de données de sécurité

AGOPLAC PISTO V6 NEUTRE  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 19-août-2016  
Version 1

## Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Mesures de protection individuelles

Éliminer les sources d'ignition. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

La pulvérisation d'eau peut abattre les vapeurs ; mais pas nécessairement empêcher l'ignition dans les espaces clos.

#### Pour les secouristes

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Isoler la zone de danger et en interdire l'accès à tout personnel superflu et non protégé.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Méthodes de confinement

Endiguer le plus en aval possible du déversement ; utiliser du sable sec pour contenir la progression de la substance. Endiguer et récupérer le déversement avec une matière absorbante non combustible, comme le sable, la terre, la terre de diatomées ou la vermiculite, et placer dans un récipient pour élimination conformément aux réglementations locales/nationales (voir Section 13).

#### Méthodes de nettoyage

Utiliser des outils propres anti-étincelles pour recueillir la matière absorbée. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour élimination ultérieure.

### 6.4. Référence à d'autres sections

#### Référence à d'autres sections

Voir Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES  
Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE  
Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

## Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage /antidéflagrant.

#### Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Conditions de conservation

Conserver uniquement dans le récipient/emballage d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger contre le gel.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Autres informations

Recommandation(s); Respecter la fiche de données techniques

## Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	Union européenne	France
--------------	------------------	--------

# Fiche de données de sécurité

AGOPLAC PISTO V6 NEUTRE  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 19-août-2016  
Version 1

Acétone 67-64-1	TWA: 500 ppm TWA: 1210 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 500 ppm TWA: 1210 mg/m <sup>3</sup> STEL: 1000 ppm STEL: 2420 mg/m <sup>3</sup>
Magnésium (oxyde de) 1309-48-4	-	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>
Colophane 8050-09-7	-	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>
Xylènes 1330-20-7	TWA: 50 ppm TWA: 221 mg/m <sup>3</sup> STEL: 100 ppm STEL: 442 mg/m <sup>3</sup> S*	TWA: 50 ppm TWA: 221 mg/m <sup>3</sup> TWA: 1000 mg/m <sup>3</sup> STEL: 100 ppm STEL: 442 mg/m <sup>3</sup> STEL: 1500 mg/m <sup>3</sup> S*

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques** Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

### Équipement de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de sécurité étanches. Écran de protection faciale.  
**Protection de la peau et du corps** Chaussures antistatiques. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges. Gants en plastique ou en caoutchouc. Vêtements de protection adaptés. Tablier.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau.

## Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État physique** Liquide  
**Aspect** Liquide  
**Couleur** Incolore  
**Odeur** Solvant  
**Seuil olfactif** Aucune information disponible

**Propriété**  
**pH** Aucune information disponible  
**Point de fusion/point de congélation** Aucune information disponible  
**Point d'ébullition** 56 °C / 132.8 °F  
**Point d'éclair** -17 °C / 1.4 °F  
**Taux d'évaporation** Aucune information disponible  
**Inflammabilité (solide, gaz)** Aucune information disponible  
**Limites d'inflammabilité dans l'air**  
Limite supérieure d'inflammabilité 13  
Limite inférieure d'inflammabilité 1.2  
**Pression de vapeur** Aucune information disponible  
**Densité de vapeur** Aucune information disponible  
**Densité** Aucune information disponible  
**Hydrosolubilité** Insoluble dans l'eau  
**Solubilité dans d'autres solvants** Acétone  
**Coefficient de partage** Aucune information disponible  
**Température d'auto-inflammabilité** Aucune information disponible  
**Température de décomposition** Aucune information disponible  
**Propriétés explosives** Aucune information disponible  
**Limites d'explosivité**  
Supérieure Aucune information disponible  
Inférieure Aucune information disponible

### Remarques • Méthode

CC (test en vase clos Closed Cup)

Sans objet pour les liquides

# Fiche de données de sécurité

AGOPLAC PISTO V6 NEUTRE

Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 19-août-2016

Version 1

<b>Propriétés comburantes</b>	Aucune information disponible	
<b>Viscosité cinématique</b>	228.1 mm <sup>2</sup> /s	@ 40°C
<b>Viscosité dynamique</b>	300 - 500 mPa s	@ 20 °C

## 9.2. Autres informations

<b>Point de ramollissement</b>	Aucune information disponible
<b>Masse molaire</b>	Aucune information disponible
<b>Teneur en solvant (%)</b>	Aucune information disponible
<b>Teneur en matière sèche (%)</b>	>= 16
<b>Densité</b>	0.82 g/cm <sup>3</sup>
<b>Densité apparente</b>	Aucune donnée disponible
<b>Teneur en COV (%)</b>	

## Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

#### Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques Peut s'enflammer par frottements ou exposition à la chaleur, aux étincelles ou aux flammes.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

#### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

### 10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes.

### 10.5. Matières incompatibles

Acides forts et bases fortes.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

## Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations sur le produit

Aucune information ni donnée spécifique au produit et relative à cet effet toxicologique (sur la santé) n'est disponible.

<b>Inhalation</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Contact oculaire</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Contact cutané</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Ingestion</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Sensibilisation</b>	Aucune donnée disponible.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Sans objet.

# Fiche de données de sécurité

AGOPLAC PISTO V6 NEUTRE  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 19-août-2016  
Version 1

<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Sans objet.
<b>Sensibilisation</b>	Sans objet.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Sans objet.
<b>Cancérogénicité</b>	Sans objet.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucune information disponible.
<b>STOT - exposition unique</b>	Aucune information disponible.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Aucune information disponible.
<b>Effets sur certains organes cibles</b>	Système nerveux central, Yeux, Système respiratoire, Peau.
<b>Danger par aspiration</b>	Aucune information disponible.

## Mesures numériques de toxicité

### Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

<b>ETAmél (voie orale)</b>	14,658.00 mg/kg
<b>ETAmél (voie cutanée)</b>	51,893.00 mg/kg
<b>ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)</b>	329.10 mg/l

**Toxicité aiguë inconnue** 94% du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue.  
0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion.  
10.66545 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané.  
93.71045 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz).  
93.71045 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur).  
10.66545 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard).

## Informations sur les composants

**Données relatives à la toxicité** Aucune information disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Hydrocarbures, C6-C7, isoalkanes, cycliques, <5% n-hexane	LD50 >16.5 g/Kg (Rat) (OECD Guideline 201)	LD50 >3.35 g/Kg (Rabbit) (OECD Guideline 402)	LC50 (4h) =73680 ppm (Vapour - Rat)
Acétone	= 5800 mg/kg ( Rat )	>15800 mg/Kg (rat)	= 50100 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 8 h
Colophane	>2800 mg/Kg (rat)	> 2500 mg/kg ( Rabbit )	= 1.5 mg/L ( Rat ) 4 h

## **Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

### 12.1. Toxicité

**Écotoxicité** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

### Informations sur les composants

Les résultats obtenus pour le ou les composants incluent

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés
Hydrocarbures, C6-C7, isoalkanes, cycliques, <5% n-hexane	-	LL50 (96h)=12mg/L (Oncorhynchus mykiss)Semi-static OECD 203	-
Acétone	-	LC50 96 h 4.74 - 6.33 mL/L	EC50 48 h 10294 - 17704 mg/L

# Fiche de données de sécurité

**AGOPLAC PISTO V6 NEUTRE**  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 19-août-2016  
Version 1

		(Oncorhynchus mykiss )	(Daphnia magna Static)
Colophane	EC50 72 h = 400 mg/L (Desmodosmus subspicatus)	LC50 (96h) >10mg/L Fish (Danio rerio)	EC50 48 h >100 mg/L (Daphnia magna )
Xylènes	-	LC50 96 h 23.53 - 29.97 mg/L (Pimephales promelas static) LC50 96 h 13.5 - 17.3 mg/L (Oncorhynchus mykiss ) LC50 96 h = 19 mg/L (Lepomis macrochirus ) LC50 96 h > 780 mg/L (Cyprinus carpio ) LC50 96 h 30.26 - 40.75 mg/L (Poecilia reticulata static) LC50 96 h = 13.4 mg/L (Pimephales promelas flow-through) LC50 96 h = 780 mg/L (Cyprinus carpio semi-static) LC50 96 h 2.661 - 4.093 mg/L (Oncorhynchus mykiss static) LC50 96 h 13.1 - 16.5 mg/L (Lepomis macrochirus flow-through) LC50 96 h 7.711 - 9.591 mg/L (Lepomis macrochirus static)	EC50 48 h = 3.4 mg/L (water flea )

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

**Coefficient de partage** Aucune information disponible

## 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité dans le sol** Aucune information disponible.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

## 12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

## **Informations relatives aux perturbateurs endocriniens**

.

## **Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits non utilisés** L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

**Emballages contaminés** Toute élimination ou réutilisation inappropriée de ce récipient peut être dangereuse et illégale.

**Catalogue européen des déchets** 08 04 09\* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

**Autres informations** Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

# Fiche de données de sécurité

AGOPLAC PISTO V6 NEUTRE  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 19-août-2016  
Version 1

## Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### ADR

14.1 ONU/n° d'identification	UN1133
14.2 Nom d'expédition	ADHÉSIFS, Environmentally Hazardous
14.3 Classe de danger	3
Étiquettes de danger	3
14.4 Groupe d'emballage	II
Description	UN1133, ADHÉSIFS, Environmentally Hazardous, 3, II, (D/E)
14.5 Danger pour l'environnement	oui
14.6 Dispositions spéciales	640C
Code de classification	F1
Code de restriction en tunnel	(D/E)
Quantité limitée (LQ)	5 L
Identificateur de danger ADR (numéro Kemmler)	33

### IMDG

14.1 ONU/n° d'identification	UN1133
14.2 Nom d'expédition	ADHÉSIFS
14.3 Classe de danger	3
14.4 Groupe d'emballage	II
Description	UN1133, ADHÉSIFS, 3, II, (-17°C c.c.)
14.5 Polluant marin	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
Quantité limitée (LQ)	5 L
N° d'urgence	F-E, S-D
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Aucune information disponible

### RID

14.1 ONU/n° d'identification	UN1133
14.2 Nom d'expédition	ADHÉSIFS, Environmentally Hazardous
14.3 Classe de danger	3
14.4 Groupe d'emballage	II
Description	UN1133, ADHÉSIFS, Environmentally Hazardous, 3, II
14.5 Danger pour l'environnement	oui
Code de classification	F1
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
Quantité limitée (LQ)	5 L

### OACI (aérien)

14.1 ONU/n° d'identification	UN1133
14.2 Nom d'expédition	ADHÉSIFS
14.3 Classe de danger	3
14.4 Groupe d'emballage	II
Description	UN1133, ADHÉSIFS, 3, II
14.5 Danger pour l'environnement	oui
14.6 Dispositions spéciales	A3

### IATA

14.1 ONU/n° d'identification	UN1133
14.2 Nom d'expédition	ADHÉSIFS
14.3 Classe de danger	3
14.4 Groupe d'emballage	II
Description	UN1133, ADHÉSIFS, 3, II
14.5 Danger pour l'environnement	oui
14.6 Dispositions spéciales	A3
Quantité limitée (LQ)	1 L
Code ERG	3L

# Fiche de données de sécurité

AGOPLAC PISTO V6 NEUTRE  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 19-août-2016  
Version 1

## Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

#### Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

##### **UE-REACH (1907/2006) - Liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) pour autorisation conformément à l'article 59**

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1$  % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

##### **EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

##### **UE-REACH (1907/2006) - Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

#### **Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)**

P5a - LIQUIDES INFLAMMABLES

ou

P5b - LIQUIDES INFLAMMABLES

ou

P5c - LIQUIDES INFLAMMABLES

E2 - Dangereux pour l'environnement aquatique, catégorie toxicité chronique 2

#### **Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone**

Sans objet

#### **Polluants organiques persistants**

Sans objet

#### Réglementations nationales

##### **Maladies professionnelles (R-463-3, France)**

Nom chimique	Numéro RG, France
Acétone 67-64-1	RG 84
Colophane 8050-09-7	RG 65, RG 66
Xylènes 1330-20-7	RG 4bis, RG 84

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

# Fiche de données de sécurité

**AGOPLAC PISTO V6 NEUTRE**  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 19-août-2016  
Version 1

Aucune information disponible

## Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### **Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3**

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges  
H225 - Liquide et vapeurs très inflammables  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires  
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme  
EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

#### **Légende**

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

#### **Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »
PBT	Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)		
STOT (RE)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée		
STOT (SE)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique		
EWC	Catalogue européen des déchets		

#### **Principales références de la littérature et sources de données**

Classification and labeling data calculated from data received from raw material suppliers

**Préparée par** Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

**Date de révision** 19-août-2016

#### **Indication des modifications**

**Remarque sur la révision** Sans objet.

**Conseil en matière de formation** Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation pour les opérateurs

**Informations supplémentaires** Aucune information disponible

**La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006**

#### **Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**